

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2020

Le 21 Novembre 2020, à 18 heures 30, le Conseil municipal de MONTSÉGUR s'est réuni en mairie à huis clos du fait du contexte sanitaire sous la présidence de Nicolas DIGOUDÉ, Maire.

Présents : Geneviève ALBOUY, Bernard ALLIEU (visio-conférence), Camille ARGIRAKIS, Séverine BONNET, Nicolas DIGOUDÉ, Jérôme LAGARDE, Sébastien MOUNIÉ (visio-conférence), Charlie OLIVIER, Lionel SÉGUÉLA, Didier TRÉMOLIÈRES.

Absents : Cyrille DELMAS

Date de la convocation : le 18 Novembre 2020

Secrétaires de séance : Camille ARGIRAKIS et Geneviève ALBOUY

I- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

En l'absence d'observations, le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

II – DÉLIBÉRATIONS

Nous vous rappelons que l'intégralité des délibérations est consultable sur le site Internet de la commune.

1- Délibération portant sur l'adhésion de la commune de MONTSÉGUR au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Après en avoir délibéré, et au vu de l'utilité de cette adhésion pour les personnes concernées, le Conseil adopte cette délibération.

Vote : 10 voix pour. Délibération adoptée.

2- Délibération concernant le renouvellement de l'adhésion de la commune de MONTSÉGUR à l'association « Mission Patrimoine UNESCO – Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles ».

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de renouveler l'adhésion de la commune à cette association.

Vote : 10 voix pour. Délibération adoptée.

3- Délibération visant à renouveler les membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de la commune de MONTSÉGUR.

Arrivée de M. Cyrille DELMAS.

Sur la base du volontariat, ont été désignés en tant que :

- Titulaires : Mme Chantal AUDABRAM, Mme Mauricette COSTES, M. Michel FRANCOIS, M. Henri FOURIER, M. Christian LARTIGUE, M. Thierry SALLES.
- Suppléants : M. Jérôme ALBOUY, M. Bernard ALLIEU, M. Éric AUTHIÉ, M. Patrick GORY, M. Frédéric LACOSTE, Mme Nadine MICHAUD.

Vote : 11 voix pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

4- Délibération concernant le renouvellement du protocole "Participation Citoyenne".

Après en avoir délibéré et évalué l'intérêt de ce protocole pour le village, le Conseil municipal a décidé de ne pas renouveler le protocole « Participation Citoyenne ».

Vote : 3 voix pour, 8 voix contre. Protocole annulé.

5- Délibération portant sur la participation communale à la part parentale demandée par le Conseil Régional pour le transport scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal propose la prise en charge par la commune de l'intégralité des frais de transport scolaire pour chaque enfant habitant MONTSÉGUR, au lieu de 50% de prise en charge les années précédentes.

Vote : 11 voix pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

6- Délibération concernant la signature de la convention avec ATC France.

Cette délibération vise à autoriser la signature d'une convention permettant le déploiement d'une nouvelle antenne par ATC France.

Vote : 1 voix contre, 10 voix pour. Délibération adoptée.

III – QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

1 – Monsieur le Maire indique avoir reçu une convention concernant le déneigement des routes départementales. Sachant que la commune met régulièrement ses équipements et son personnel à disposition pour déneiger des portions de la départementale -où les services de déneigement n'interviennent pas-, il sera désormais possible de bénéficier d'une rémunération pour ces interventions.

2- Le Conseil municipal aborde la question de la composition des colis de Noël destinés aux Montséguriens et Montséguriennes âgés de plus de 70 ans et décide de faire appel à des producteurs locaux.

3- En ce qui concerne les sapins de Noël, douze sapins seront installés et décorés dans les rues du village.

Monsieur le Maire propose, en concertation avec le Comité des Animations, l'installation d'un grand sapin sur la place de l'église, qui pourra être mis à disposition des villageois afin que chaque famille participe à sa décoration.

4- M. Didier TRÉMOLIÈRES rend compte de sa rencontre avec les responsables du SMECTOM. Il a pu évoquer les projets en cours, et notamment l'installation de conteneurs semi-enterrés en deux points du village (parking P1 et Caroulet).

Un broyeur à déchets verts devrait également être mis à disposition de la commune plusieurs fois dans l'année.

Fin du Conseil municipal à 21h30.